

	FICHE DE POSTE	Réf : CBGDCodif/P_REF
	Assistant Socio Educatif : éducateur spécialisé en Dispositif d'Auto Régulation (D.A.R.)	Version : P_REVISION
		Date : 23.06.26
Rédaction par : Nicolas LE VERCHE, Dr François et PRISER Audrey		
Approbation par		
Validation par : Direction des ressources humaines –		Le :
Entité émettrice : pôle de psychiatrie/secteur médico social/ SESSAD Autisme UF 0309		

Famille : *social, éducatif et culturel, sports et loisirs*

Sous-famille : Conception et développement des projets socioéducatifs

Métier : 07/D/22

Code Métier : éducateur spécialisé

Code GESFORM GPMC : *réserve DRH*

1- **Définition**

Conduire des actions éducatives auprès de publics présentant des déficiences physiques, psychiques et mentales, des troubles de neurodéveloppement, notamment des troubles du spectre de l'autisme, ou ayant des difficultés d'insertion.

2- **Spécificités**

Le S.E.S.S.A.D. autisme, un service d'éducation spéciale et de soins à domicile, est un service médico-social accompagnant des enfants et des adolescents avec autisme. Il porte depuis 2021 un dispositif d'auto-régulation implanté au sein du groupe scolaire Paul Eluard à Brest. Ce dispositif est destiné aux enfants de 6 à 12 ans présentant des troubles du spectre de l'autisme, sur orientation de la CDAPH, et pourrait concerner à terme les autres élèves accueillis sur le primaire. Ce dispositif s'est construit sur la base d'un partenariat entre l'Education Nationale, la Mairie de Brest et le CHU.

Le dispositif vise l'inclusion dans les classes ordinaires de l'école élémentaire des élèves avec autisme. Afin de réduire leurs troubles du comportement et de tendre vers l'autonomie dans les apprentissages, de permettre une scolarité à temps complet en classe ordinaire, cette scolarisation est appuyée au quotidien par une équipe médico-sociale implantée dans l'école.

3- **Conditions particulières**

Poste à temps plein

Les horaires sont modifiés chaque année scolaire en fonction des projets et même parfois au cours de l'année. Qualités requises : souplesse, disponibilité.

L'amplitude horaire se situe entre 8h00 et 19h.

L'éducateur intervient en guidance parentale à domicile. Utilisation possible de son véhicule personnel.

Le service étant fermé sur une partie des vacances scolaires, les congés sont à poser sur ces périodes de fermeture.

Pour les temps d'ouverture sur période scolaire les horaires de travail s'effectuent de 9h-17h.

Liens hiérarchiques : le cadre socio éducatif par délégation de direction.

Liens fonctionnels : l'équipe pluri professionnelle, l'enseignante et le superviseur.

L'équipe pluridisciplinaire est composée : d'un cadre socio-éducatif, un médecin pédopsychiatre, un neuropsychologue, deux éducateurs, un ergothérapeute, et l'enseignante.

	FICHE DE POSTE	Réf : CBGDCodif/P_REF
	Assistant Socio Educatif : éducateur spécialisé en Dispositif d'Auto Régulation (D.A.R.)	Version : P_REVISION
		Date : 23.06.26
Rédaction par : Nicolas LE VERCHE, Dr François et PRISER Audrey		
Approbation par		
Validation par : Direction des ressources humaines –		Le :
Entité émettrice : pôle de psychiatrie/secteur médico social/ SESSAD Autisme UF 0309		

4- **Objectifs généraux**

Les objectifs généraux de ce poste sont de mettre en œuvre, dans le cadre du projet de l'école, le Projet Personnalisé des enfants avec autisme notifiés à l'intérieur des classes ordinaires et d'installer un partenariat avec les enseignants, les agents des services municipaux et les familles pour répondre aux missions du dispositif.

Les missions sont d'assurer une prise en charge innovante pour enfants avec autisme sur le principe de l'auto-régulation afin de permettre l'inclusion scolaire à temps complet. Il est important de développer l'autonomie de ces enfants en se détachant de la notion 1 pour 1. Afin de limiter le harcèlement scolaire, des ateliers de sensibilisation à destination de tous les élèves face à la différence sont à concrétiser. Enfin, des ateliers pour développer les compétences sociales, cognitives et émotionnelles sont à mettre en place, avec l'équipe médico-sociale et l'enseignant qui aura préalablement sélectionné les enfants nécessitant ce type d'accompagnement.

5- **Activités**

- Rédiger et mettre en place certaines procédures maîtrisées, en lien avec ses formations et expériences antérieures. Il est également force de proposition en fonction de ses compétences particulières ou spécialisées et prépare les outils ou matériels éducatifs qui en découlent.
- Contribuer à l'évaluation régulière des enfants en complémentarité avec l'enseignant d'auto régulation et les partenaires.
- Assurer une guidance parentale à l'extérieur de l'école ou au domicile pour soutenir l'application de certains programmes comportementaux
- Participer aux sessions de formation, aux réunions de supervision, aux ESS, aux réunions de maîtres, aux conseils d'école, etc.
- Proposer des observations et/ou des interventions auprès des autres enfants de l'école et des enseignants.
- Centraliser, en collaboration avec l'enseignant d'auto-régulation, certaines informations concernant l'enfant et les retransmettre à l'ensemble de l'équipe travaillant auprès de celui-ci.
- Participer à l'accompagnement des stagiaires et être sollicité comme référent de ceux-ci.
- Mettre en place les pratiques éducatives en veillant à la sécurité et l'intégrité physique ou morale de l'enfant. Cette fonction implique la lecture des bilans, des programmes et des documents de transmission.
- Apporter une attention particulière aux questions de bientraitance et informer sans délai, selon la procédure interne définie, au moins son responsable hiérarchique de toute attitude ou fonctionnement qui lui paraît relever de maltraitance.

6- **Savoirs (connaissances)**

Description	Degré
Animation de groupe	Connaissances détaillées
Connaissances sur les particularités des personnes avec un trouble neurodéveloppemental, en particulier le TSA, et des outils d'accompagnement validés par la HAS	Connaissances détaillées

	FICHE DE POSTE	Réf : CBGDCodif/P_REF
	Assistant Socio Educatif : éducateur spécialisé en Dispositif d'Auto Régulation (D.A.R.)	Version : P_REVISION
		Date : 23.06.26
Rédaction par : Nicolas LE VERCHE, Dr François et PRISER Audrey		
Approbation par		
Validation par : Direction des ressources humaines –		Le :
Entité émettrice : pôle de psychiatrie/secteur médico social/ SESSAD Autisme UF 0309		

Conduite de projet : élaboration du projet individualisé d'accompagnement.	Connaissances détaillées
Communication et relation d'aide	Connaissances approfondies
Organisation et fonctionnement des structures sociales et médico-sociales	Connaissances détaillées
Pédagogie	Connaissances détaillées
Premiers secours	Connaissances générales
Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	Connaissances détaillées
Concept d'auto-régulation	Connaissances générales

Connaissances générales : Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances détaillées : Connaissances détaillées, pratiques et théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un an.

Connaissances approfondies : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4 ans.

Connaissances d'expert : Connaissances permettant de produire une analyse critique des théories et des principes, de redéfinir des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents. Connaissances très contextualisées. Durée d'acquisition de 3 / 5 et plus ans et plus.

7- Savoir-faire

- Forte capacité à travailler en équipe et en partenariat
- Concevoir, conduire et évaluer le Projet Personnalisé de chaque enfant
- Capacité à créer des outils éducatifs adaptés
- Capacité à respecter les consignes d'un programme éducatif et pédagogique
- Attention et écoute
- Sens des responsabilités et autonomie
- Sens de l'éthique
- Ouverture d'esprit, réactivité et créativité
- Se maîtriser dans les situations de stress et de violences répétées ou exceptionnelles
- Capacité de connaître ses limites techniques et faire appel à un superviseur lorsque c'est nécessaire

	FICHE DE POSTE	Réf : CBGDCodif/P_REF
	Assistant Socio Educatif : éducateur spécialisé en Dispositif d'Auto Régulation (D.A.R.)	Version : P_REVISION
		Date : 23.06.26
Rédaction par : Nicolas LE VERCHE, Dr François et PRISER Audrey		
Approbation par		
Validation par : Direction des ressources humaines –		Le :
Entité émettrice : pôle de psychiatrie/secteur médico social/ SESSAD Autisme UF 0309		

8- **Informations complémentaires**

Pour exercer au mieux ses missions, l'éducateur bénéficiera, comme le prévoit le dispositif, d'une supervision assurée par un spécialiste de l'évaluation et de la prise en charge des jeunes enfants porteurs de TSA, ainsi que de formations spécifiques qui seront également dispensées à l'ensemble de l'équipe, en cours d'année scolaire.

Relations professionnelles les plus fréquentes :

Autres professionnels des établissements,
Intervenants extérieurs,
Familles pour la coordination des prises en charge

Etudes préparant au métier et diplôme(s) :

Diplôme d'éducateur spécialisé

Correspondances statutaires éventuelles :

Educateur spécialisé, catégorie B

Proximité de métier - Passerelles longues :

Responsable d'unités ou de services sanitaires et sociaux après passage du CAFERUIS
Directeur·trice d'établissement après concours et formation de 24 mois à l'EHESP

Tendances d'évolution du métier - Les facteurs clés à moyen terme :

Judiciarisation des activités sociales
Développement des contentieux

Conséquences majeures sur l'évolution des activités et des compétences :

Renforcement des connaissances juridiques
Qualification accrue en psychopédagogie

Champ des relations :

- La famille
- L'équipe d'auto-régulation
- L'équipe enseignante
- Le personnel de mairie et de centre de loisirs
- L'équipe éducative (RASED, médecin scolaire, etc)
- Les intervenants extérieurs (psychomotricien, orthophoniste, etc)
- Les professionnels de supervision
- La direction de l'Etablissement médico-social.